



GRILLE TARIFAIRE 2018

Cotisation annuelle (du 1^{er} janvier au 31 décembre) :

| | |
|--|-----------|
| Membre senior : | 110,00 \$ |
| Conjoint(e) d'un membre : | 55,00 \$ |
| Membre junior (moins de 18 ans au 1 ^{er} janvier) : | 55,00 \$ |

Cotisation spéciale (du 1^{er} septembre au 31 décembre) :

| | |
|---|----------|
| Membre senior : | 55,00 \$ |
| Conjoint(e) d'un membre : | 27,50 \$ |
| Membre junior (moins de 18ans au 1 ^{er} janvier) : | 27,50 \$ |

Cotisation spéciale (du 1^{er} septembre au 31 décembre de l'année suivante) :

Nouvelle adhésion seulement, voir note 1-2

| | |
|---|-----------|
| Membre senior : | 110,00 \$ |
| Conjoint(e) d'un membre : | 55,00 \$ |
| Membre junior (moins de 18ans au 1 ^{er} janvier) : | 55,00 \$ |

Note 1 : Toute personne qui adhère au club pour la première fois après le 1^{er} septembre aura le choix de payer selon la catégorie dont il fait partie, une cotisation équivalente à 50% de la cotisation annuelle ou une cotisation au plein montant qui lui permettra d'être membre jusqu'au 31 décembre de l'année suivante.

Note 2 : Est considéré comme nouveau membre, une personne qui n'a pas renouvelé son adhésion depuis plus de quatre (4) ans.

Le club Air Modéliste